



ELECTION NOT TO COUNT LEAVE WITHOUT PAY AS PENSIONABLE SERVICE OPTION DE NE PAS COMPTER UNE PÉRIODE DE CONGÉ NON PAYÉ COMME SERVICE OUVRANT DROIT À PENSION

Provision of the information requested on this document is voluntary. This information is being collected in accordance with the *Public Service Superannuation Act* (PSSA) for the purpose of electing not to count a period of leave without pay as pensionable service. This information will be stored in Personal Information Bank Number PWGSC PCU 702 and will be protected, used and disclosed in accordance with the *Privacy Act*. Under this Act, you have the right to request access to your personal information and to request corrections should you believe the information contains errors or omissions. Personal information provided about another individual may be accessible to that person under the *Privacy Act*. The records will be retained by the department for two years following the last administrative action, and then will be destroyed.

La communication des renseignements demandés dans ce document est facultative. Ces renseignements sont recueillis aux fins de la *Loi sur la pension de la fonction publique* (LPPF) afin de choisir de ne pas compter une période de congé non payé comme service ouvrant droit à pension. Les renseignements seront versés au fichier de renseignements personnels numéro TPSGC PCU 702 et seront protégés, utilisés et divulgués conformément aux dispositions de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. Aux termes de cette loi, vous avez le droit d'exiger qu'on vous communique les renseignements personnels qui vous concernent et de faire corriger les données incomplètes ou erronées. Les renseignements personnels fournis au sujet d'une autre personne peuvent être communiqués à celle-ci en vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. Le ministère conservera les renseignements pendant deux ans suivant le dernier changement administratif, après quoi ils seront détruits.

This form must be completed electronically. If not possible, please complete it in dark ink using capital letters.

Ce formulaire doit être rempli électroniquement. Si impossible, veuillez le remplir à l'encre foncée en lettres majuscules.

Plan Member's Personal Information - Renseignements personnels du participant au régime

Surname - Nom

PRI - CIDP

Given Names - Prénoms

Pension No. - N° de pension

Date of Birth (YYYYMMDD)
Date de naissance (AAAAMMJJ)

Preferred Language
Langue de préférence

English
Anglais

French
Français

Preferred Telephone No.
N° de téléphone de préférence

Home Address - Adresse du domicile

Apt. No. - N° d'apt.

City - Ville

Province

Postal Code - Code postal

Country - Pays

Email address (optional) - Adresse électronique (facultative)

**FOR OFFICE USE ONLY
À L'USAGE DU
BUREAU SEULEMENT**

Form No. - N° de formulaire

Case No. - N° de cas

PWGSC-TPSGC 2480 (04/2011)



STDHDR

Canada

001

FOR OFFICE USE ONLY - À L'USAGE DU BUREAU SEULEMENT

Form No. - N° de formulaire

PRI - CIDP

Pension No. - N° de pension

Carefully read instructions before completing.

For your period of leave without pay (LWOP) that commenced or will commence on the date indicated below, you have the option of NOT counting the period of LWOP in excess of the first three months as pensionable service.

If you elect NOT to count this period of LWOP, **you will not be credited with the service** and accordingly, you will not be required to pay deficiencies in pension contributions for your period of LWOP other than for the first three months.

To make an election NOT to count the period of LWOP in excess of the first three months as pensionable service, you must sign and forward this form to the Public Service Pension Centre no later than three months following your return to work.

This election is IRREVOCABLE

If you do not exercise this option within three months of returning to work, deficiencies in pension contributions will be recovered for your entire period of leave without pay.

Please inform your personnel office if you were employed in the public service while you were on leave without pay.

If you are in a Dual Employment situation (working in a term position, of 12 or more hours a week, while on LWOP from your substantive position), at the end of every term position you will have the option not to count the LWOP in excess of the first three months as pensionable service by completing this form. A separate form is required at the end of each term position.

Retain a copy for your records and return the original form to the Pension Centre at the address below:

Public Service Pension Centre - Mail Facility
150 Dion Blvd.
PO Box 8000
Matane QC G4W 4T6

Lire attentivement les instructions avant de remplir.

Pour votre période de congé non payé (CNP) qui a commencé ou qui commencera à la date indiquée ci-dessous, vous pouvez choisir de NE PAS faire compter la période de CNP excédant les trois premiers mois comme du service ouvrant droit à pension.

Si vous exercez l'option de NE PAS compter cette période de CNP, **le service ne vous sera pas crédité** et par conséquent, vous n'aurez pas à rembourser les insuffisances de cotisations de pension relativement à votre période de CNP autres que celles des trois premiers mois.

Pour exercer l'option de NE PAS compter la période de CNP excédant les trois premiers mois comme du service ouvrant droit à pension, vous devez signer et envoyer le présent formulaire au Centre des pensions de la fonction publique, au plus tard trois mois suivant votre retour au travail.

Cette option est IRREVOCABLE

Si vous n'exercez pas cette option dans le délai de trois mois suivant votre retour au travail, les insuffisances de cotisations de pension seront recouvrées pour toute la période de congé non payé.

Si vous étiez employé de la fonction publique pendant votre congé non payé, veuillez en informer votre bureau du personnel.

Si vous êtes dans une situation de double emploi (travaillant dans un poste déterminé, d'au moins 12 heures par semaine, pendant un CNP à partir de votre poste d'attache), à la fin de chaque poste déterminé, vous aurez le choix de ne pas faire compter le CNP au-delà des trois premiers mois de service ouvrant droit à pension en remplissant ce formulaire. Un formulaire distinct est requis à la fin de chaque poste déterminé.

Conserver un exemplaire pour vos dossiers et retourner la copie originale du formulaire au Centre de pensions à l'adresse suivante :

Centre des pensions de la fonction publique - Service du courrier
150, boul Dion
CP 8000
Matane QC G4W 4T6

To be completed by the plan member - À être remplie par le participant au régime

LWOP Reason - Motif du CNP	Start Date of LWOP Début du CNP (Y-A M D-J)
----------------------------	---

I hereby elect NOT to count as pensionable service the portion of my period of LWOP that is in excess of the first three months. The date on which my period of LWOP began or will begin is indicated above.

I understand that by signing this form, ONLY the first three months of my period of LWOP will be pensionable and that I am required to pay the deficiencies for that first three month period. The balance of my LWOP will be non-pensionable.
This decision is irrevocable.

Par la présente, j'exerce l'option de NE PAS compter comme service ouvrant droit à pension, la partie de ma période de CNP qui dépasse les trois premiers mois. La date à laquelle ma période de CNP a débuté ou débutera, est indiquée ci-dessus.

Je comprends qu'en signant ce formulaire, UNIQUEMENT les trois premiers mois de ma période de CNP seront comptés comme service ouvrant droit à pension et que je suis tenu de payer les insuffisances pour cette période des trois premiers mois. La période restante de mon CNP ne sera pas traitée comme service ouvrant droit à pension.
Cette décision est irrévocable.

Signature of Plan Member - Signature du participant au régime	Date (Y-A M D-J)
---	------------------